

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Lyon-Est (circonscription E de la Métropole de Lyon) (69003)

Premier tour

– le 13/03/2020 –

Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Pour atteindre 15% de part modale du vélo d'ici 2026, il faut au minimum doubler le budget alloué au vélo et passer à 30 euros par habitant/an et un budget minimum de 300 millions d'euros pour 2020-2026.

Les associations vélos souhaitent être impliquées tout au long du processus de décision autour du Plan vélo : de la conception jusqu'à la réalisation d'un schéma directeur mais aussi dans la conception d'actions d'accompagnement au changement de pratiques et l'élaboration du budget de ce plan d'actions. Il est également souhaitable que les habitants puissent suivre l'évolution de la réalisation de ces engagements du Plan vélo (via par exemple un outil digital).

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

la métropole s'est engagée depuis ces dernières années dans un important politique de développement des modes doux et notamment des vélos. Lyon est aujourd'hui dans le TOP 10 des villes européennes où la pratique du vélo progresse fortement. Le 3ième arrondissement est second dans le classement de la ville à vélo.

Il convient de poursuivre et intensifier ces politiques. Pour inciter à l'usage des vélos, des actions seront menées pour viser la sécurité et le gain de temps. La marche à pied est également essentielle. C'est tout l'enjeu de notre plan Trottoir.

Nous créerons une commission métropolitaine des modes doux. Cette dernière sera destinée aux piétons, aux usagers de trottinettes, rollers et vélos afin de résoudre les conflits d'usage et d'engager les aménagements nécessaires pour un meilleur partage de l'espace public.

Cette commission sera composée d'élus, des services de la Métropole et des associations d'usagers. Elle sera décentralisée et présente dans chaque territoire de la Métropole pour identifier les axes de circulation à développer pour les modes doux et les ruptures de parcours à résorber

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Nous pouvons toujours faire mieux avec ce que l'on a déjà, à la condition de bien allouer les budgets pour éviter le gaspillage, un audit budgétaire sera donc demandé au préalable, ainsi il n'est pas souhaitable d'augmenter la contribution financière par habitants surtout en temps de crise économique. Le plan vélo sera certes modernisé et digitalisé mais à budget constant.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous avons pour objectif de tripler les déplacements à vélo dans la Métropole de Lyon. Pour cela nous allouerons 360 millions d'euros de budget (contre 160 actuellement) pour les mobilités actives sur le mandat pour financer les aménagements et l'accompagnement au développement de sa pratique. Les associations cyclistes seront associées dans le cadre d'un comité vélo trimestriel et de réunions techniques mensuelles. Un point d'avancement des actions du plan vélo sera réalisé annuellement et la réalisation d'un outil permettant d'informer le grand public sera étudié. En début de mandat, une large concertation sera organisée avec les associations pour définir le schéma directeur du futur Réseau Express Vélo de la Métropole de Lyon et les priorités dans sa réalisation.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Créer un double lien entre les élu-es, technicien-es et les usagers et associatifs pour étudier les besoins, innover, tester et analyser collectivement les actions. L'expérience des utilisateurs et utilisatrices est centrale dans la réussite du Plan vélo.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Cycliste en villes depuis 25 ans (Lyon, Londres, Southampton, Paris, Copenhague et de nouveau Lyon depuis 2006) et membre à titre personnel d'associations vélos, c'est évidemment une action que je mettrai en œuvre.

Action n°2

Créer un réseau express vélo Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, de périphérie à périphérie, et vers le centre de la métropole, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV devra être composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes.

Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante.

Conformément aux recommandations du Cerema il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace.

Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

C'est pourquoi nous sollicitons l'engagement des candidats à la Ville à soutenir le doublement d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon d'ici 2026, soit 2000 km, comprenant notamment la réalisation d'un Réseau Express Vélo de 150 km.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Nous créerons un réseau express vélo végétalisé (REVV) pourvu de voies continues, sécurisées et végétalisées. Il comprendra des itinéraires permettant aux cyclistes, de façon rapide de relier la 1ère et la 2ème couronne à la ville-centre et de relier les deux couronnes entre elles.

REV pour la circonscription E : Cours Gambetta et cours Albert Thomas (Lyon 3ème et Lyon 8ème)

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Pour une cohérence globale du réseau routier, commençons d'abord par repenser le bouclage de l'anneau des sciences avant de mettre en place le REV, justement pour que celui ci soit optimisé et sûr pour les cyclistes.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous accélérerons le rythme des aménagements cyclables pour viser 2 000 km de voies cyclables à l'horizon 2026, soit le double d'aujourd'hui, avec un rehaussement du standard de qualité. Nous créerons un Réseau Express Vélo de 450km constitué d'aménagements protégés à double sens, larges (>3,5 mètres), continus et homogènes. Pour 2026, l'objectif est d'en réaliser 250 km. Ce réseau composé d'axes numérotés et doté d'une signalétique propre permettra de relier rapidement, de manière sécurisée et confortable toutes les communes de la Métropole ; de la périphérie au centre mais également entre les communes périphériques. Ce réseau assurera la desserte des gares SNCF et des stations des réseaux TCL (Métro & Tram) afin d'assurer et d'encourager l'intermodalité entre transport collectifs et vélo. En complément nous prévoyons, la mise en place d'un réseau de proximité vélo + transports en commun: création d'itinéraires cyclables dans un rayon d'au moins 3 km autour des gares TER, des arrêts de tramway et de métro afin de permettre une accessibilité donc un rabattement optimal.

Ce réseau contiendra plusieurs axes sur le 3e arrondissement avec notamment :

un premier axe est - ouest empruntant le cours Gambetta et permettant de desservir les quartiers Montchat -sud et Dauphiné Sans Souci

un second axe est - ouest reliant les quartiers Montchat - Nord, Villette Paul Bert, Part Dieu et Préfecture (le tracé exact sera tranché après concertation avec les différents acteurs impliqués, dont les associations vélos)

un premier axe Nord - Sud empruntant les quais du Rhône

un second axe Nord - Sud empruntant la rue Garibaldi

un troisième axe Nord - Sud à l'est, en lisière de l'arrondissement

La carte du Réseau Express Vélo est disponible sur notre site Internet :

<https://metropolepournous.fr/2020/01/27/developpement-massif-des-mobilites-actives/>

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Étudier, avec les associations, la meilleure solution entre Zone 30, piste cyclable et voie verte. Inclure l'avenue Lacassagne, l'avenue Albert Thomas et la rue Rebatel dans cette réflexion. Limiter les intersections sur le réseau en passant des rues latérales en impasse sinon le réseau n'a d'express que le nom.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Le projet "Métamorphose" de l'architecte Hélène Duhoo que nous proposons dans le cadre de ces élections municipales et métropolitaines, permettra de faire la jonction de la Via Rhôna au sud de Lyon avec la transformation de l'autoroute A7 en voie modes doux le long d'Irigny, Pierre-Bénite, Oullins, la Mulatière et Lyon. Nous nous inspirons également beaucoup de ce qui est fait dans les pays du nord de l'Europe (Pays-Bas, Danemark...) pour proposer à terme de véritables autoroutes à vélo qui seront larges et sécurisées.

Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Objectifs pour 2026 : Doubler le nombre de km d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon, soit 2000 km.

Objectifs pour 2026 : Doubler le nombre de km d'aménagements cyclables dans la métropole de Lyon, soit 2000 km.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Notre objectif : Atteindre 1 500 km de pistes cyclables en 2025 et 2 000 km d'ici à 2030. Le développement de l'infrastructure est la base indispensable à la pratique !

L'essentiel des voies doivent être accessibles aux vélos et dans les centre ville (comme le troisième arrondissement) , le déploiement de quartiers apaisés en zone 30 avec la généralisation des double sens cyclables doit être poursuivi, comme nous venons de le faire sur le quartier de Montchat.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Effectivement la sécurité passe par la distinction des voies de circulation entre les piétons, les vélos et les voitures; le tout dans le respect du code de la route.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous réaménagerons l'intégralité de la rive droite du Rhône entre le pont Gallieni et le tunnel de la Croix-Rousse. A cette occasion nous créerons une large piste cyclable bi-directionnelle de 4 mètres de large. Comme déjà indiqué à la question 1, nous accélérerons le rythme des aménagements cyclables pour viser 2 000 km de voies cyclables à l'horizon 2026, soit le double d'aujourd'hui, avec un rehaussement du standard de qualité. Les autoroutes urbaines seront réaménagées (2 voies voiture au maximum)

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Anticipation de l'explosion de l'usage du vélo par une largeur à 3 voies (4m) avec continuité de vélo (pas de saut de trottoir). Allier quantité ET qualité.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Le développement du vélo passera forcément par la sécurisation des pistes cyclables pour que les personnes qui ont encore peur de la cohabitation avec les piétons, automobilistes et autres usagers de la voirie puissent être rassurées. Avec l'équipe du 3e arrondissement de Positivons Lyon à laquelle est rattachée celle de la circo Lyon-Est, nous proposons 2 axes forts sécurisés pour les vélos : du bd Pinel au quais de Rhône avec en particulier une meilleure traversée de la place d'Arsonval à Grange-Blanche, et de la place des Maisonneuve au cours Gambetta.

Action n°4

Mettre le vélo au cœur transformer la gare Part-Dieu en véritable pôle multimodal

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

C'est déjà le cas dans le projet actuel avec la création d'un parking souterrains vélos importants et la possibilité pour les vélos de franchir le pôle multimodal bus entre Vivier- Merle et Le cours Lafayette. c'est aussi la création d'un double sens cyclable sur la rue Maurice Flandin entre l'avenue Félix Faure et le cours Lafayette

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Une gare comme la Part-Dieu doit avoir tous les moyens possibles d'accès à la circulation.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Dans le cadre du projet de rénovation de la Gare Part Dieu , une vélo-station avec du stationnement sécurisé est envisagée mais elle ne propose pas une offre suffisante de stationnement sécurisé . Nous veillerons à ce que le stationnement sécurisé nécessaire soit implanté, dans le cadre de notre programme métropolitain qui vise la multiplication par 10 de l'offre de stationnement sécurisé. . Nous augmenterons également l'offre de stationnement non sécurisés à proximité immédiate des quais de la gare SNCF afin d'accompagner la progression de la demande. Les projets de réaménagements des places Louis Pradel et Tolozan feront l'objet d'une concertation avec les associations cyclistes et piétonnes, afin de recueillir lors expertise d'usage, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

A la Part-Dieu nous stopperons le projet d'extension de la rue Bouchut pour en faire un espace vert et mieux intégrer la piste cyclable existante dans les circulations présentes (agrandissement de la piste pour répondre au flux croissant). Nous n'attendons pas 2024 pour l'ouverture de la Vélostation souterraine. Nathalie Perrin-Gilbert est la seule élue candidate à avoir voté Non au projet Part-Dieu qui centralise l'activité, détruit des espaces verts et génère toujours plus de voitures (parking et circulation).

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Le quartier de la Part-Dieu est actuellement un cauchemar pour les cyclistes et en particulier au niveau de la gare. Si on veut que l'usage du vélo se développe, il faut que ce point stratégique soit mieux organisé, à la fois pour circuler, pour stationner mais aussi pour faire les transitions avec les autres modes de transport. Quand pourra-t-on enfin accrocher son vélo au tram comme à San Francisco par exemple ?

Action n°5

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Objectifs d'ici 2026 : quadrupler le nombre de kilomètres de zones de rencontre dans toute la métropole.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Notre ambition : Multiplier par deux la surface des zones apaisées (zones 30, zones piétonnes) avec un objectif de 1 000 km de zones apaisées d'ici à 2025. La priorité est de généraliser, de manière massive ,les zones 30. Les zones de rencontres sont à développer dans les cœurs de quartier. Quant à la hiérarchisation du réseau viaire en ville , elle est nécessaire mais moins pertinente que par le passé. les algorithmes des applications navigation de type Waze ou Maps envoient les automobilistes dans les rues de dessertes locales lorsque les axes principaux sont encombrés, créant nuisance et insécurité sur dans des voiries non adaptées pour accueillir ces flux. Il convient donc d'apaiser globalement la circulation.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Effectivement nous entrons dans l'ère de l'industrie 4.0, où la ville intelligente doit être fonction des comportements de ses habitants et inscrite dans le cadre de son habitat et de son histoire.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous prévoyons une piétonnisation partielle, progressive et concertée de l'arrondissement. Nous mettrons en place des plans de circulation restrictifs, à l'instar de Barcelone pour permettre l'accès motorisé aux seuls riverain-e-s, commerçant-e-s et intéressés.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Développer trottoirs traversants, pistes cyclables traversantes. Faire des cœurs de quartier des espaces pour toutes et tous, enfants, 3e âge, etc. Réduire la place de la voiture et rééquilibrer l'espace public pour favoriser la marche et l'usage du vélo. Rassurer les commerçants par des évaluations des initiatives existantes.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

C'est un chantier intéressant qui va être long au niveau de la concertation, mais qui est nécessaire.

Action n°6

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. terminer l'aménagement de la rue Garibaldi, réduire le nombre de voies automobiles

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Non concerné dans la circonscription E. L'objectif pour la circonscription est :

- terminer l'aménagement Vélo au début de l'avenue Lacassagne
- réaliser un Voie express vélos sur le cours Albert Thomas
- s'assurer d'aménagement vélos correctes dans le prolongement du T6 route de Genas

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Le réaménagement des voies de circulation doit fluidifier le trafic en favorisant les transports en commun sans pénaliser le travail des commerçants et des taxis, donc le bon sens devra tenir compte de tous ses facteurs économiques afin de faciliter les échanges.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous réduirons le nombre de voies de circulations des grands axes : Rue de Bonnel, Boulevard Vivier Merle, Rue Garibaldi, pour ne citer qu'eux.

La rue Garibaldi sera réaménagée au sud (suppression des trémies).

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Supprimer les sauts de trottoirs aux carrefours (rue Garibaldi par exemple). Repenser l'avenue de Genas pour une intégration des transports en commun et aménagements cyclable. En finir avec les autoroutes urbaines (Lacassagne, Vivier-Merle,...)

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Nous avons participé à la concertation sur l'aménagement de la rue Garibaldi et le résultat nous satisfait à moitié. Il y a effectivement une piste cyclable côté ouest de la rue, mais les nombreux croisements avec les petites rues (Rancy, E.Dolet, Chaponnay...) ne sont pas idéalement réalisés alors que les 2 voies de bus en site propre côté est sont souvent vides... Il faut bien évidemment finir l'aménagement de cette rue, mais ne pas oublier de finaliser la même chose sur les axes perpendiculaires (rue Paul Bert en particulier).

Action n°7

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 à toute la métropole et régler les feux à 25 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes des villes comportant des aménagements cyclables.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser la zone 30 à toute la métropole et régler les feux à 25 km/h pour créer des « ondes vertes » sur les grands axes des villes comportant des aménagements cyclables.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Il s'agit de déployer les zones 30 de manière coordonnée à la mise en double sens cyclables des quartiers. Les priorités pour circonscription E : le quartier Villette Paul Bert et Dauphiné Sans souci.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Le bon sens veut que les zones 30 soient mise en place où il y a le plus fort risque accidentogène, et surtout à proximité de toutes les zones scolaires. Cependant, pour le reste il n'est pas utile voire nécessaire de tout généraliser à 30km/h, une présence policière accrue sera d'autant plus efficace et mobile que la généralisation et le contrôle général qui devra aller avec ce tout zone 30.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Lyon, Villeurbanne et les communes de la métropole qui le souhaitent deviendront des villes 30 km/h (sauf pour les axes structurants qui resteront limités à 50km/h). La synchronisation des feux tricolores avec la mise en place d'onde verte ralentie (20, 25 ou 30 km/h) pour mieux prendre en compte les vélos permettra d'apaiser la circulation et de faciliter les déplacements à vélo. Nous prévoyons également le développement des zones des rencontres et la création de vélo-rues.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Généraliser la zone 30 et la rendre effective par des réaménagements de voirie. Lyon, ville Zone 30 sera une réalité et non pas un slogan. Faire une ville où un enfant de 12 ans peut circuler seul à vélo sans crainte.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Je suis partagé sur cette action car je ne suis pas d'accord avec l'intégralité de ce qui est proposé.

OK pour les ondes vertes qui sont très utiles. J'emprunte tous les matins le cours Gambetta et c'est vraiment agréable de savoir que les feux sont synchronisés à la vitesse des vélos, au moins jusqu'au croisement avec Félix Faure. Et cela devrait être plus souvent le cas, où a minima la généralisation des panneaux de "cédez le passage" pour les cyclistes sur des carrefours sans danger et avec une bonne visibilité.

Je suis également pour une extension des zones 30 dans l'hypercentre ou les quartiers avec des rues étroites, mais pas pour une généralisation sur l'ensemble de la métropole, en particulier sur les grands axes.

Action n°8

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visible des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se prépositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.

Objectifs d'ici 2026 : Généraliser les cédez-le-passage cycliste au feu (dans toutes les directions), les sas vélos aux feux et les double-sens-cyclables dans toute la métropole.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

La circo E (et le 3^{ème} arrondissement) ont été les expérimentateurs sur Lyon du tourne à droite. Pour la généralisation du Cédez-le passage, très favorable sur le principe. La réalisation doit pouvoir inclure des restrictions de sécurité, notamment en cas de problème de co-visibilité.

Les sas vélos sont en place dans l'arrondissement. C'est bien la mesure n° 1 de sécurité des vélos !

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

C'est ici une question de sécurité en adéquation avec le code de la route, et donc de bon sens.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Sur le mandat, nous généraliserons le déploiement des doubles-sens cyclables, des sas vélos aux feux et des cédez-le-passage-cycliste (dans toutes les directions quand c'est possible) sur toute la métropole de Lyon de façon à faciliter, fluidifier et sécuriser les déplacements à vélo.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Généraliser les sas vélos et AUSSI entretenir la signalétique. Généraliser les double-sens mais ne pas s'asseoir dessus pour faire du Km d'aménagement et ne pas réduire la place de la voiture comme c'est actuellement le cas. Pour nous c'est Double-sens ET réduction de la place de voiture.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Cf mon commentaire sur l'action n°7 pour les "cédez le passage"

Action n°9

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux cyclistes du Grand Lyon alors qu'ils sont 1 sur 2 à avoir déjà été victime d'au moins un vol de vélo, et 43 % ont été volés plusieurs fois selon l'enquête de Nova7 en juin 2019 auprès de 2 600 cyclistes., en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturées, ainsi que les 600 places vélo dans les P+R du SYTRAL (ils étaient 2 000 inscrits début 2019). Le vol de vélos est le deuxième obstacle à la pratique du vélo, après l'insécurité routière.

Objectif d'ici 2026 : Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places), et en particulier offrir suffisamment de stationnement sécurisé dans les lieux d'intermodalité

Nous sollicitons en particulier l'ouverture dans les meilleurs délais de 500 places vélo sécurisées pour la Gare Part-Dieu en attendant l'ouverture de la vélostation de la Place basse Béraudier en 2024, et l'extension de 1500 à 3 000 places proposées au grand public d'ici 2026.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Notre ambition est de multiplier par deux le stationnement pour les vélos en atteignant 60 000 places d'ici 2025. À cette fin, nous doublerons le nombre d'arceaux vélos afin d'atteindre 30 000 arceaux, et nous triplerons le nombre de stationnements vélos sécurisés pour arriver à 10 000 places. Nous généraliserons notamment la présence de boîtes vélos sécurisés sur les lieux centraux des communes de la Métropole comme les places de mairie, de marchés, mais aussi au niveau des pôles d'échanges multimodaux et dans toutes les gares..

Ces mesures doivent s'accompagner de la mise en œuvre par le Gouvernement de la mesure de gravage systématique des vélos et d'un registre des propriétaires en préfecture (mesure du plan vélos)

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Toutes les mesures de protection et de sécurité sont des mesures globales dont ce point sera une aide supplémentaire dans le développement du vélo en ville.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

D'ici 2026, nous multiplier par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parking souterrains, l'implantation de boîtes et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole. Une offre de stationnement sécurisé sera proposée à la gare de la Part-Dieu dès 2021, dans l'attente de l'ouverture de la vélo-station de la place Béraudier. L'extension de la vélo-station sera étudiée afin de la réaliser si la demande le justifiait, d'ici 2026 (ce qui est très probable). Une extension côté Vilette sera également étudiée et réalisée si

le besoin le justifiait d'ici 2026.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Ne pas attendre 2024 pour la vélostation à la Part-Dieu (stationnement, location longue durée, conseil, atelier d'autoréparation). Etudier avec LPA et les autres opérateurs, la transformation d'espaces de stationnement pour les dédiés au vélo.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

A 200% d'accord. Je fais malheureusement parti des 43%... :(

Action n°10

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.

Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique (50 000 arceaux) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pas de commentaire

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Le bon sens veut que les meilleurs moyens techniques puissent être utilisés pour garer son vélo.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

D'ici 2026, nous multiplions par 4 le nombre d'arceaux de stationnement vélo dans l'espace public (de 15 000 à 60 000). Des stationnements adaptés aux vélos cargo seront également installés dès le début de mandat pour palier à l'absence de prise en compte de ce besoin par la collectivité jusqu'à présent.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Outre à proximité des équipements publics, des espaces à forte circulation, en implanter à chaque croisement de rues.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Encore beaucoup trop de vélos qui s'attachent à des poteaux signalétiques par manque d'arceaux appropriés.

Action n°11

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Les 905 places vélo dans les 17 parcs vélo opérés par LPA sont saturées. Le réseau et les capacités ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de tous les Lyonnais à proximité de leur domicile. L'objectif est d'offrir du stationnement sécurisé diffus pour 48 % des cyclistes qui n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent selon l'enquête de Nova7 pour la Métropole en juin 2019 : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon...

Objectif d'ici 2026 :

> *Quadrupler l'offre de stationnement sécurisé vélo (10 000 places) en prenant compte des besoins spécifiques des vélo-cargos dans le choix et le positionnement du matériel*

> *Financer un équivalent de ECORENOV pour la création de local-vélo dans les copropriétés et les entreprises.*

> *Promouvoir activement le programme Alvéole auprès des acteurs publics : collectivités, bailleurs sociaux etc.*

(<https://programme-alveole.com>)

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Nous généraliserons la présence de boîtes vélos sécurisées sur les lieux centraux des communes de la Métropole comme les places de mairie, de marchés, mais aussi au niveau des pôles d'échanges multimodaux et dans toutes les gares.

Le PLU-H prévoit que toute nouvelle construction doit inclure des locaux pour vélos.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Des locaux adaptés sont nécessaires pour répondre à des situations particulières sous réserve d'accord avec les gestionnaires privés, et syndics.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

D'ici 2026, nous multiplions par 10 le stationnement sécurisé (de 1 500 à 15 000 places) proche des gares et des stations de métro via l'augmentation des places dans les parkings souterrains, l'implantation de boîtes et la création de parking relais sur l'ensemble de la métropole. Nous nous engageons à promouvoir activement le programme Alvéole auprès des acteurs publics : collectivités et bailleurs sociaux.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Étudier les réussites d'autres villes, en France et en Europe pour offrir une diversité de possibilités

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

J'ai la chance d'être dans une copropriété qui a aménagé un local à vélo sécurisé mais qui est déjà saturé. Au-delà d'une obligation d'avoir ce type de local dans toute nouvelle construction, il faut pouvoir fournir une solution pour les résidences actuelles.

Action n°12

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

L'enquête de Nova7 et Systra en juin 2019 a établi que 48 % des cyclistes n'ont aucune solution de stationnement adaptée à leur domicile (type local fermé) et se débrouillent comme ils peuvent : 24 % garent leur vélo dans leur appartement, 14 % dans leur cave, 10 % sur leur balcon, ...

Objectif d'ici 2026 :

> Renforcer l'information et les contrôles des permis de construire pour garantir le respect des obligations de stationnement vélo

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pas de commentaire

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Le bon sens veut qu'à nouveau besoin, des nouvelles solutions soient trouvées, et trouvées en amont des projets.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous nous engageons à renforcer l'information et les contrôles des permis de construire pour garantir le respect des obligations de stationnement vélo.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Pas de commentaire

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

cf mon commentaire sur l'action n°11 :)

Action n°13

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Il est urgent de désengorger les villes des camions et repenser la logistique. Les vélos cargos permettent de transporter jusqu'à 500 kg.

Objectifs d'ici 2026 : Soutenir les "boîtes à vélo" en augmentant et en élargissant l'aide à l'achat de vélo-cargo pour les professionnels, en déployant des solutions de stationnements, etc.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Expérimentation en cours dans le 3^{ème} arrondissement.

De manière plus générale, favoriser : Un service de livraison cyclable dans les centres-bourgs et centres-villes, et notamment dans les territoires ayant mis en place une piétonisation de leur centre, en lien avec les commerçants pour permettre aux habitants de se faire livrer en proximité et Les livraisons des stocks commerciaux par voies fluviales avec dernier km réalisé en vélo-cargo, notamment le Rhône.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Ceci pourrait être une solution de livraison pour les commerçants et permettrait la création d'emploi dans la livraison, donc le bon sens économique et environnemental est sur ce point indispensable pour le bien commun de tous.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous créerons un réseau d'hôtels de logistique urbaine, c'est-à-dire des points de relais de livraison et de stockage temporaire de colis et de déchets de chantier, pour accompagner la transition et faire des livraisons vertes. La problématique des livraisons, et notamment du dernier kilomètre, doit être prise en compte dans la mise en oeuvre de nos politiques économiques et environnementales.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

La livraison "du dernier kilomètre" doit être facilitée par la création de hubs de livraison partagés.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

RàS

Action n°14

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Il faut déployer une aide à l'acquisition d'un vélo qui puisse répondre aux déplacements du quotidien (trajet domicile-travail, dépôt d'enfants à l'école, courses etc.). Cette offre doit concerner aussi bien des vélos neufs que d'occasion et tous types de vélos : vélos standards, pliants, VAE, cargo, vélos adaptés...

Objectifs d'ici 2026 :

> Quadrupler l'enveloppe attribuée pour l'aide à l'achat sur tous types de vélos, neufs ou d'occasion

> Généraliser le "pack autonomie Vélo" (l'acquisition d'un vélo à réparer + accompagnement dans la réparation de ce vélo, vélo-école, savoir-rouler, etc.)

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Nous augmenterons de 100 à 300 euros l'aide financière de la Métropole pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) pour les particuliers.

Le service My Vélo'v, service de location longue durée (un mois ou un an) de vélos sera renforcé.

Nous soutiendrons par ailleurs financièrement les commerçants et artisans qui souhaitent faire l'acquisition d'un vélo-cargo

électrique, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone à Faible Émission (ZFE).

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Une aide pécuniaire via une défiscalisation devra être mise en place afin que les personnes puissent financer ce genre d'investissement de bon sens qui est le bon sens même.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous mettrons en place une subvention à l'achat de vélos à assistance électrique et vélos cargos à hauteur de 200€ (porté à 500€ en cas de cession d'un véhicule thermique)

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

A étudier en fonction des ressources des demandeurs. Mettre fin au principe actuelle qui ne permet une aide que pour l'achat des Vélos électriques et vélos cargos ou pliants. Le vélo simple, mécanique, à la force des mollets reste le moyen de transport le moins cher, le plus écologique, le plus réparable et le plus recyclable. C'est cet usage qui doit être valorisé.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Favorable à cette mesure, sachant que certaines entreprises le proposent déjà à leurs employés. Tout ne peut pas être financé par l'acteur public et je suis pour une mesure qui inciterait les entreprises à le faire plus largement.

Action n°15

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Pour développer le vélo sous toutes ses facettes, le déploiement des services de location de vélos, courte et longue durée, en complémentarité de l'offre actuelle de location de Vélo'v et Myvelo'v (location longue durée de VAE), est indispensable pour répondre à différents usages (vélos cargos, vélos pliants et remorques, sacoches, sièges enfants, etc.) et pour toucher tous les publics (vélo enfants, tandems pour seniors et personnes en situation de handicap, etc.)

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Nous renforcerons le service My Vélo'v, service de location de longue durée (un mois ou un an) de vélos à assistance électrique en l'étendant sur toute la Métropole. Par ailleurs, afin d'inciter les plus jeunes à s'emparer du vélo, nous intégrerons l'abonnement Vélo'v à l'abonnement TCL jeunes qui sera désormais à 20 euros pour les moins de 25 ans. L'accès au vélo en libre-service deviendra donc gratuit pour les moins de 25 ans.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

La première des libertés est la liberté de choix, ainsi l'offre économique doit être adaptée à la liberté de choix et des besoins pour tous.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous créerons un nouveau service de vélos en location longue durée. En plus des services Velo'v (location courte durée) et MyVelo'v (location longue durée de Vélo à Assistance Electrique), que nous renforcerons, nous lancerons un service de vélos en locations longue durée, sur le modèle des métro-vélos à Grenoble. L'objectif de ce dispositif sera de pousser à l'usage du vélo à travers une tarification attractive (incluant l'entretien et l'assurance.) L'abonnement sera offert aux étudiants pendant un an.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Dans les ateliers vélos partenaires, vélostations et centrale de mobilité. Offrir un service complémentaire à Velo'v, reposant sur une initiative publique, et proposant une diversité de vélos (cargo, pliants, etc.)

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

RàS

Action n°16

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Objectifs d'ici 2026 :

> Mailler le territoire pour que tout Grand Lyonnais ait un atelier ou une vélostation à moins de 3-5 km du domicile ou du lieu de travail

> Décupler les vélos-écoles (pour les particuliers, pour les structures sociales, les personnes en insertion ou encore celle à destination des personnes à mobilité réduite)

> Mettre à disposition des locaux adaptés aux ateliers : (https://wiklou.org/wiki/Trouver_un_local)

> Soutenir une coordination des ateliers vélos (financement de postes par ex.)

> Organiser la fourrière à vélo pour aider à structurer et financer le processus de collecte des vélos abandonnés.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Nous trouverons de nouveaux lieux dédiés pour installer ces pôles de récupération et de réparation de vélos de seconde main et soutiendrons financièrement les associations qui les animent.

Organiser la fourrière à vélos : OUI (mais compétence municipale)

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Toutes les associations apolitiques dont le seul et unique but est : le bien commun pour améliorer la qualité de vie des lyonnais, sera alors de bon sens et devra être soutenue.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous mettrons à disposition des locaux et accompagnerons l'installation de deux ateliers d'autoréparation vélos dans le 3ème arrondissement.

Afin de lutter contre le vol de vélo, nous travaillerons avec les associations, les commerçants et les ateliers de réparation de vélo pour offrir le marquage Bicycode à tous les propriétaires de vélo et créer un fichier au niveau métropolitain.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Soutenir les ateliers vélos par une facilitation de l'accès à des locaux et développer les ateliers mobiles pour aller dans chaque quartier. Soutenir la formation des bénévoles et des salariés (comptabilité, juridique, animation, communication).

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Ràs

Action n°17

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. *Il faut soutenir la Maison du Vélo Lyon actuelle (ex Pignon sur Rue) et renforcer ses moyens d'accompagnement au changement de pratiques, ses capacités d'accueil et d'information des visiteurs ainsi que de sensibilisation du grand public aux avantages de rouler à vélo en ville et ce en toute sécurité.*

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pas de commentaire

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Idem que pour l'action 16, une cohérence de bon sens.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour devenir une véritable agence des éco-mobilités. Nous doublerons ses moyens d'accompagnement au changement de pratiques (vélo-école aux particuliers et en entreprises) et de communication au grand public des avantages de rouler à vélo en ville et ce en toute sécurité.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Elle existe déjà. Nous la soutiendrons et accompagnerons ces actions à l'échelle de la Métropole

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Je suis déjà adhérent à la Maison du Vélo qui existe déjà rue Garibaldi. Si l'objectif est d'avoir plus d'antennes dans les quartiers et villes de la métropole, alors je suis pour.

Action n°18

Créer une agence d'écomobilité, Il est nécessaire de créer une agence d'écomobilité de la métropole de Lyon, qui coordonne toutes les initiatives contribuant à valoriser les offres alternatives à la voiture autosoliste et placer au centre la solution vélo. Elle facilitera l'accès à l'information, accompagnera les changements de pratiques et conseillera les habitants sur les solutions de mobilités alternatives les plus adaptées à leur trajet.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pas de commentaire

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Une solution alternative le cas échéant où les conditions sont réunies dans le respect des besoins et aspirations des habitants.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous ne créerons pas de nouvelle structure, mais souhaitons développer les activités de la Maison du Vélo de la Métropole de Lyon pour en faire une véritable agence des éco-mobilités.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

S'inspirer des réalisations existantes (Chambéry, Grenoble, etc.) pour trouver le meilleur modèle pour la ville de Lyon et sa Métropole.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Ràs

Action n°19

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

L'expertise des associations vélos de la métropole de Lyon en matière d'apprentissage sur les déplacements à vélo en circulation permet d'accompagner les établissements dans leurs différents projets "savoir-rouler".

Objectifs d'ici 2026 :

- > Former les élèves de primaire des 59 communes au savoir-rouler
- > Continuer l'apprentissage du savoir-rouler dans les 121 collèges de la métropole
- > Impulser et suivre le lancement de lignes pédibus, de vélobus dans toutes les communes de la métropole.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pour permettre aux enfants de venir à l'école accompagnés de leurs parents et de laisser le vélo la journée, expérimentation à mener sur des arceaux vélos avec une taille adaptée aux vélos d'enfants.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Nos jeunes doivent pouvoir circuler, sur des voies sûres et sans dangers. Le savoir rouler est le savoir rouler de tous les conducteurs.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous accompagnerons la pratique du vélo dès l'enfance en proposant l'apprentissage du savoir rouler et les indispensables du code de la rue à l'école et au collège.

Les écoles seront progressivement équipées d'une flotte de vélos municipaux, qui sera entretenue par des ateliers associatifs de réparation de vélo. Tous les enfants passeront le « permis vélo – trottinettes ».

Nous accompagnerons aussi les parents qui souhaitent développer la pratique du vélo avec leurs enfants.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Tout comme le "savoir nager", le "savoir rouler" doit être un objectif que la Métropole doit accompagner.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

RàS

Action n°20

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

OUI, y compris la marche à pieds, dont je suis un adepte.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

En ville, la majorité de mes déplacements se font en transport en commun, donc au plaisir de vous croiser en ville.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

De très nombreux candidats sur les listes écologistes se déplacent systématiquement à vélo dans Lyon et dans la Métropole. Cela restera évidemment le cas pour ceux qui seront élus.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Le vélo étant l'un des meilleurs moyens de traverser la ville, de la regarder, de sentir sa diversité, de rencontrer les uns, les autres, nous continuerons à circuler à vélo, à marcher dans la ville, à prendre les transports en commun. Nous accompagnerons les agents de la Métropole et les élu-e-s souhaitant circuler à vélo.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

C'est déjà le cas, qu'il pleuve, qu'il vente ou même qu'il neige !

Sur cette campagne, j'en suis déjà à plusieurs centaines de km en 3 mois.

Action n°21

Créer une "journée sans voiture". Pour encourager les Grand Lyonnais et leur donner envie de se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain. Cela passe par l'organisation d'événements de grande ampleur : Convergence Vélo (dans le cadre par exemple d'une journée sans voiture), Faites du Vélo, bourses aux vélos dans différentes communes de la métropole etc.

Objectif d'ici 2026 :

- > Multiplier les événements grand public pour toucher 100 000 personnes par an dans la métropole

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pas de commentaire

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Créer un événement grand public oui, mais bloquer une ville comme Lyon pendant une journée n'est pas une mesure de bon sens, voire une restriction des libertés.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous augmenterons les moyens alloués à l'organisation de la Convergence Vélo afin d'en faire le grand rendez-vous annuel des cyclistes de la Métropole de Lyon. Tous les événements promouvant la pratique du vélo seront encouragés afin de développer la culture vélo dans la métropole.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Soutenir les initiatives des habitant-es dans ce domaine ; favoriser les balades à vélo thématiques sur le patrimoine, la nature en ville par exemple. Soutenir les actions de la Maison du Vélo dans ces domaines. Du vélo loisir au vélotaf, le vélo doit avoir ses évènements de fierté collective.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Bonne idée, cette journée sans voiture. Je connaissais déjà les autres dispositifs, mais pas celui-ci.

Action n°22

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Pour encourager les grands lyonnais à se déplacer à vélo, il faut développer une culture du vélo urbain en remplacement de l'image sportive véhiculée par le tour de France.

Avec l'augmentation du nombre de cyclistes, le nombre de conflits entre piétons, cyclistes et automobilistes s'accroît également. Il faut donc (in)former au code de la rue d'une manière ludique et massive (partage de la rue, double-sens cyclable, cédez-le-passage cycliste au feu, stationnement très gênant sur bande cyclable etc). Et continuer le travail initié avec les polices municipales pour des campagnes de sensibilisation, voire de verbalisation.

Objectifs d'ici 2026 :

> 100.000 personnes touchées par an

> Organiser plusieurs campagnes de communication / an : informatives (généralisation du DSC, M12, danger des angles morts...) ou ludiques pour donner envie de passer à la pratique du vélo au quotidien

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Accord total.

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

La sécurité routière passe par la formation et la sensibilisation avant de passer par la répression, c'est une action de bon sens.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous nous engageons à faire, à minima, deux campagnes de communication/sensibilisation par an. L'une sera spécifiquement conçue pour susciter l'envie des grands lyonnais de se déplacer à vélo. Une communication régulière sera également réalisée dans les journaux d'informations des communes et arrondissements pour lesquels nous serons aux responsabilités. La police municipale et les associations seront encouragées à travailler conjointement lors de campagnes de sensibilisation.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Faire, ce que l'équipe sortante n'a pas fait : communiquer sur les évolutions du code de la rue, sur les avantages du double-sens cyclable, sur le respect des sas vélos, etc.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

La cohabitation sur la voie publique est l'enjeu majeur des prochaines années. La plupart des citoyens estiment malheureusement encore que les trottoirs sont exclusivement réservés aux piétons et la chaussée aux voitures. Il existe (et existera) beaucoup d'autres moyens de transport dont le vélo et il faut vraiment sensibiliser tout le monde à ces enjeux. La communication est plus que nécessaire.

Action n°23

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation + formation conduite à vélo en ville.

Ces ateliers seront assurés par les associations vélos de Lyon dans le cadre des plans de déplacements de mobilité (PDM) et le coût sera pris en charge à 50 % par la Métropole de Lyon.

Objectifs d'ici 2026 :

> Accompagner 700 entreprises (notamment les entreprises de plus de 100 salariés qui sont soumises à un PDM)

> Proposer des incitations financières pour des services vélo, des ateliers de sensibilisation, des formations.

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pas de commentaire

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

Sous réserve d'un coût raisonnable, et d'accord avec les partenaires économiques.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

Nous nous engageons à soutenir financièrement les associations vélo. Le doublement du budget consacrés aux mobilités actives le permettra. Nous examinerons la possibilité de prendre en charge à hauteur de 50% les ateliers mobile d'auto-réparation et la formation ou sensibilisation à la conduite à vélo en ville.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

Subordonné à la capacité des entreprises

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Cf mon commentaire sur l'action n°14

Guy Corrazol (Ensemble, avant tout ! Circonscription E)

Pas de commentaire

Raphael Boulbes (Pour la métropole du bon sens)

La politique de circulation est un tout, qui inclut les vélos, ainsi que les adaptations techniques et sociales dans une ville intelligente. C'est pourquoi toutes les actions de bon sens et de bonne gestion des ressources seront nos priorités afin de garantir une meilleure qualité de vie des lyonnais.

Isabelle Petiot (MAINTENANT LYON / LES ECOLOGISTES)

La mobilité est un enjeu majeur pour la Métropole de Lyon et l'ensemble de ses habitantes et habitants. C'est une des compétences majeures de la Métropole, mais surtout un levier important pour la transition écologique, à l'heure où les pics de pollution se succèdent.

Pour agir concrètement, les écologistes proposent d'agir sur tous les leviers : piétons, vélo, transports en commun, covoiturage, etc. Le vélo ne représente qu'une faible part des déplacements, alors que son potentiel est énorme si des aménagements sécurisés sont mis en place, et notamment en intermodalité avec les transports collectifs.

Nous voulons une métropole cyclable grâce à un Réseau Express Vélo qui parte des communes de la périphérie afin de rejoindre la centre . Chaque commune sera reliée à ce réseau grâce à des voies cyclables de rabattement . Deux voies circulaires faciliteront les déplacements de commune à commune.

Un réseau cyclable métropolitain permettra de remédier aux inégalités territoriales. La possibilité de se déplacer à vélo dans des conditions convenables de sécurité ne doit concerner toutes les communes de la métropole.

Martine Souvignet (Lyon en commun - avec Nathalie Perrin-Gilbert)

La participation des élu-es Lyon en Commun au Plan vélo proposera :

- Créer une lettre d'information "spécial vélo" et un réseau social dédié
- Créer un poste de "Patrouilleur" ou "Patrouilleuse" à vélo pour, sur le terrain, faire du conseil, de la médiation, analyser les itinéraires, inspecter la voirie, proposer des petits services (orientation, crevaision)
- Renforcer la signalétique horizontale en particulier par la mise en œuvre de couleurs au sol.
- Permettre d'embarquer son vélo dans les transports en commun à des emplacements réservés et à des heures définies, en particulier dans le tramway T3.
- Valoriser le tourisme à vélo en améliorant l'accueil et l'accès à la ville pour les cyclovoyageurs.

Regis Favier (Positivons Lyon avec les Centristes, 100% Citoyens)

Comme je l'ai indiqué, je suis cycliste en ville depuis 25 ans. Cela a commencé à Lyon pendant mes études, s'est poursuivi partout où je suis passé (Londres et Southampton en UK, Paris ou Copenhague où mon frère a habité pendant plusieurs années). De retour sur Lyon en 2006, je continue à pédaler chaque jour et incite mes enfants à en faire de même.

La métropole de Lyon a la taille idéale pour la pratique du vélo. Les trajets sont relativement courts et ne nécessitent pas un entraînement sportif particulier. L'arrivée du vélo électrique a permis aux habitants des "collines" de pratiquer également.

A l'heure où chaque année la pollution est plus importante, il faut vraiment déployer ces autoroutes à vélo que nos amis scandinaves et hollandais ont imaginé depuis de nombreuses années, de manière sécurisée.

La voiture aura toujours une utilité pour transporter des charges lourdes ou faire de longues distances, il ne faut donc pas l'interdire, mais il faut arriver à sensibiliser tout le monde sur les alternatives que représentent les transports en commun (qu'il faut continuer à développer) et le vélo.

Merci pour votre questionnaire très pragmatique.